



## Ordre du jour

le 13 mai 2019 à 10h30

Fabrique des Arts (auditorium) - 842 avenue Jules Verne à Carcassonne

10h : accueil café  
10h30 précises : début de la séance

### Conseil d'administration

- . Approbation du compte-rendu du CA du 28 novembre 2018
- . Bilan 2018
- . Comptes 2018
- . Questions diverses :
  - . Délégation permanente au président pour ester en justice et signer les conventions nécessaires à la bonne exécution des projets et du programme d'activités d'Occitanie Livre & Lecture, avec obligation de rendre compte au CA suivant
  - . Remplacement du poste de chargé(e) de mission Vie littéraire et éducation artistique (suite au départ de Céline Guelton-Thomasset)
  - . Nouveau tarif de 25 € pour les bibliothèques associatives, diocésaines et les sociétés savantes.

12h30 : fin de la séance et buffet sur place / repas dans un restaurant à proximité

Merci de confirmer votre présence par mail à [anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr](mailto:anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr)

Nota Bene : tout membre empêché lors d'un conseil d'administration peut se faire représenter par un autre membre du conseil d'administration au moyen d'un pouvoir écrit, un membre ne pouvant disposer de plus de cinq pouvoirs de représentation (article 9.2 des statuts). Vous trouverez ci-dessous un « Pouvoir » à remplir

\_\_\_\_\_ ✂ \_\_\_\_\_ ✂ \_\_\_\_\_ ✂ \_\_\_\_\_



### POUVOIR

NOM, Prénom : .....

ne participera pas au Conseil d'administration d'Occitanie Livre & Lecture le 13 mai 2019 et donne pouvoir :

au Président Serge Regourd

à un autre administrateur (NOM, Prénom) : .....

pour le / la représenter et agir en son nom lors des votes.

Date ..... et signature :

*NB : les pouvoirs en blanc ne sont pas valides. Il ne peut être accepté que 5 pouvoirs par personne. Le personnel salarié d'Occitanie Livre & Lecture ne peut ni recevoir de pouvoir, ni prendre part aux votes.*